



Clio. Femmes, Genre, Histoire

25 | 2007
Musiciennes

Florence LAUNAY, *Les compositrices en France au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 2006, 544 p.

Mathilde Dubesset



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/5132>
ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2007
Pagination : 249-290
ISBN : 978-2-85816-900-9
ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Mathilde Dubesset, « Florence LAUNAY, *Les compositrices en France au XIXe siècle*, Paris, Fayard, 2006, 544 p. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 25 | 2007, mis en ligne le 03 octobre 2007, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/5132>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Florence LAUNAY, Les compositrices en France au XIXe siècle, Paris, Fayard, 2006, 544 p.

Mathilde Dubesset

- 1 « Le XIXe siècle a marqué un essor considérable dans la création musicale féminine » C'est ainsi que s'ouvre le livre très riche de Florence Launay, musicologue et artiste lyrique. Cette étude issue d'une thèse soutenue en 2004 – dont le champ de recherche a d'abord concerné une douzaine de compositrices, puis une trentaine grâce au *New Grove Dictionary of Women Composers* (Londres 1992) et enfin un cercle beaucoup plus large –, entend montrer la part prise par les femmes dans le domaine de la composition musicale en France, au XIXe siècle. Les sources ne manquent pas sur ces musiciennes qui ne furent pas seulement des interprètes. Ainsi, le département de la Musique de la Bibliothèque Nationale de France est, d'après l'auteure, une véritable malle aux trésors, même si les oeuvres de compositrices citées manquent souvent alors qu'on peut les trouver, par exemple, à la *Library of Congress* de Boston (p.374).
- 2 Dès l'introduction, Florence Launay signale l'absence des compositrices dans les Histoires de la Musique publiées dans la deuxième moitié Du XXe siècle. Le récent *Dictionnaire des compositeurs* de Roland Candé (Seuil 1996) ne cite que sept femmes dont deux pour le XIXe siècle. Pourtant des travaux menés dans les années 1970-1980¹ montrent, à partir de sources variées (dictionnaires, journaux musicaux du XIX siècle, catalogues d'éditeurs) qu'un millier de musiciennes, environ, ont composé des œuvres données en concerts publics ou privés, entre 1789 et 1914, en France. Certaines d'entre elles étaient alors fort connues. On retrouve ici deux constats désormais bien classiques à propos de l'histoire des femmes : leur invisibilité dans le récit historique et l'idée d'une « nature féminine » douée de qualités particulières mais inapte à la création, idée qui a eu beaucoup d'échos au XIXe siècle.
- 3 La première partie de l'ouvrage intitulée « approches biographiques » – les données sont en effet fragmentaires pour la plupart de ces musiciennes –, éclaire les conditions dans

lesquelles des femmes sont devenues compositrices et en ont fait leur profession. Elles étaient le plus souvent issues de familles de musiciens, où la pratique professionnelle de la musique pouvait être plus facilement acceptée pour une femme que dans les familles aisées où une jeune femme, malgré sa formation musicale, n'était pas censée faire usage de ses talents en dehors du cercle domestique. Il est d'ailleurs bien difficile de tracer la frontière entre musiciennes amateurs et professionnelles, nombre de compositions musicales féminines étant restées dans le cadre privé. Mais il y eut aussi des musiciennes professionnelles, reconnues en leur temps, et jouissant d'un succès public souvent aussi grand que celui de leurs collègues masculins. Quelques noms ont ainsi marqué l'actualité musicale du siècle : Sophie Gail (1775-1819), Loïsa Puget (1810-1889), Louise Farrenc (1804-1875), Clémence de Granval (1828-1907), Augusta Holmès (1847-1903), Cécile Chaminade (1857-1944), même si elles n'ont pas eu de réelle reconnaissance officielle : aucune ne fut admise à l'Académie des Beaux arts (la première élue à cette académie, Edith Canat de Chizy, y est entrée en 2005).

- 4 Les oeuvres de ces compositrices font l'objet de la deuxième partie (plus copieuse) ; des oeuvres marquées par « le règne de la voix » avec cette masse de romances, mélodies et pièces légères pour piano laissée par des femmes. La musique vocale est en effet le seul domaine où des femmes étaient reconnues comme des professionnelles, les cantatrices étant de fait irremplaçables. Autre constante, la « tyrannie du piano », nous dit l'auteur, à propos de cet instrument dont toute jeune fille bien éduquée devait jouer. Le piano est en effet très présent dans les pièces de musique de chambre qui sont la forme d'expression privilégiée chez ces compositrices. Certaines d'entre elles se sont aventurées dans le champ très masculin des « grandes formes ». C'est le cas de Louise Farrenc, compositrice redécouverte depuis quelques temps², dont les trois symphonies composées dans les années 1840, avaient suscité des commentaires enthousiastes. On saluait l'exploit, la capacité à mobiliser un orchestre, de celle qui, jusqu'en 1850, fut la seule femme à se faire connaître dans le domaine de la musique symphonique. D'autres femmes s'y lancent avec succès vers la fin du siècle, dont Augusta Holmès, cette « impressionniste qui dérange tout » comme disait Camille Saint-Saëns (p.325) et dont les oeuvres ont souvent reçu un bon accueil. La scène lyrique s'est également ouverte aux compositrices dès les débuts du XIXe siècle avec de réels succès comme cet opéra comique de Sophie Cail, « *Les deux jaloux* » joué plus de trois cent fois entre 1813 et 1839. Un domaine, cependant, demeure fermé aux femmes, celui de la musique religieuse sauf pour l'écriture de cantiques.
- 5 Cette présence féminine dans la création musicale du XIXe siècle fut favorisée par l'accès des jeunes filles aux études musicales, y compris à la composition : les classes d'écriture du Conservatoire de Paris s'ouvrent à elles à partir des années 1870. Il n'est donc pas surprenant de voir une floraison de compositions musicales féminines au tournant des XIXe-XXe siècles, dans un moment où l'horizon s'élargit pour les femmes et où émerge la première vague féministe. Quand la réception des oeuvres de ces compositrices était positive, on louait alors « un talent d'homme », on en soulignait « l'exception » et leurs oeuvres ont en général rapidement disparu du répertoire joué, de la mémoire commune et donc des dictionnaires. Le dictionnaire encyclopédique Larousse de 1983 (t.6) mentionne Louise Farrenc comme professeur de piano au Conservatoire mais non comme compositrice. On ne peut que constater le décalage entre la reconnaissance, voire la notoriété dont ont bénéficié certaines musiciennes (le prix de Rome de composition musicale attribué à Lili Boulanger en 1913) et leur disparition du patrimoine culturel au fil du temps.

- 6 Au terme de ce grand voyage dans le monde musical du XIXe siècle français, Florence Launay reconnaît que le nombre de compositrices « de valeur » demeure modeste par rapport à celui des compositeurs, les conditions d'apparition de grands compositeurs de sexe féminin n'étant pas réunies. La question de l'absence de « génies féminins », en musique ou ailleurs, est souvent abordée au XIXe siècle pour conclure, comme Schopenhauer, à son impossibilité. Seule Lili Boulanger a pu mériter le qualificatif de génie mais elle a disparu fort tôt et la représentation du génie musical demeure très masculine au début du XXe siècle ; on parle de grands maîtres, de géants, de titans ou de dieux de la musique et les femmes ne peuvent y avoir une place.
- 7 Ce livre est une véritable mine d'informations avec de riches annexes, une bibliographie copieuse et un index de 30 pages. On aurait aimé parfois suivre de manière plus cohérente l'itinéraire à la fois personnel et musical de ces grandes dames de la composition musicale. La forme est parfois un peu encyclopédique, mais l'ouvrage permet justement de mesurer très concrètement l'ampleur de cette production musicale des femmes, dans des domaines de plus en plus variés au tournant des XIXe-XXe siècles. De manière convaincante, Florence Launay fait un sort à l'idée encore très courante de l'absence des femmes dans la création musicale et elle souhaite faire sortir de l'oubli des oeuvres qui méritent d'être connues et surtout entendues. C'est pourquoi huit pages de discographie sont consacrées aux oeuvres de ces compositrices, parfois éditées ailleurs qu'en France (en Allemagne, en Grande Bretagne, aux Etats-Unis), ce qui ne surprend guère quand on sait la précocité des études sur la question des femmes et du genre outre Manche et outre Atlantique, y compris du côté de la musique.
-

NOTES

1. Cohen Aaron, *International Encyclopedia of Woman Composers*, New-York-London, Books & Musics, 1987. Vilcosqui Marcel-Jean, *La femme dans la musique française de 1871 à 1946*, thèse Paris IV Sorbonne, 1987
2. Catherine Legras, *Louise Farrenc, compositrice du XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.